



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 n° 228 du 16 octobre 2015

ACTUALITÉ



PLAN SOCIAL AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 63

L'heure est grave et l'avenir des postes et des carrières des agents est fortement compromis. Des réunions sont déjà organisées pour réduire les moyens mais aussi pour **supprimer des postes** dans tous les secteurs.

L'INTERSYNDICALE

Vous invite à participer à la

Réunion d'information syndicale

Lundi 2 novembre 2015 de 9h à 12h

à l'hôtel du département

Chapelle des Cordeliers

Venez nombreux, chaque avis, chaque suggestion a sa place

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Tract intersyndical plan social au Conseil départemental Puy-de-Dôme

Tract intersyndical invitation heure mensuelle d'information le lundi 2 novembre 2015 de 9 h à 12 h

Note de la DGRH autorisant le personnel à participer à cette réunion d'information de 3 heures le lundi 2 novembre 2015 de 9 h à 12 h

Imprimé pour participer à cette réunion d'information de 3 heures le lundi 2 novembre 2015 de 9 h à 12 h à remplir, à signer et à faire passer à votre supérieur hiérarchique

Compte rendu CGT de la CAP du 15 octobre 2015 catégorie B groupes 3 et 4 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Compte-rendu CGT de la CAP du 15 octobre 2015 catégorie C groupes 1 et 2 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Prochaines réunions Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Solidarité avec les salarié-e-s d'Air France !

Journée douanes mortes en Auvergne, jeudi 15 octobre

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Solidarité avec les salarié-e-s d'Air France !

Six arrestations, plus de 8000 emplois menacés et devinez pourquoi on fait la Une ?

Turquie : Ce sont la paix et la démocratie qu'on assassine !

ACTUALITÉ STATUTAIRE

-20 % pour le budget du CNFPT

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSE LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITE CG Puy-de-Dôme

Plan social au CG63



PLAN SOCIAL AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 63

Cher(e)s collègues et camarades,

Les organisations syndicales vous appellent à participer massivement à la réunion HMI du lundi 2 novembre de 9h à 12 au siège du CD63, chapelle des Cordeliers, rue Saint-Esprit à CLERMONT FERRAND.

L'heure est grave et l'avenir des postes et des carrières des agents est fortement compromis. Des réunions sont déjà organisées pour réduire les moyens mais aussi pour **supprimer des postes** dans tous les secteurs et notamment:

- Dans les **collèges**, en baissant les dotations (fermeture de certains d'entre eux).
- Dans les services de la **DGSAS** et notamment en circonscriptions d'action sociale, déjà bien en difficultés.
- Dans les **Centres d'interventions routiers** (fermeture de Centres d'interventions)

Le personnel n'a pas à faire les frais d'une politique de rigueur. Cette dette n'est pas la nôtre. Seule une forte mobilisation fera plier notre collectivité sur l'arrêt du plan social.

D'autres mesures s'appliquent : restriction des promotions, avancements de grades et allongement de la durée d'avancement d'échelon, etc...

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS VENEZ NOMBREUX

Un préavis de grève est déposé pour le 2 novembre 2015 à partir de 12h, **C'EST VOUS QUI DÉCIDEREZ DE LA SUITE À DONNER !**

Plan d'économies au Conseil Départemental 63



Clermont-Ferrand, le 16 octobre 2015

L'INTERSYNDICALE

Vous invite à participer à la

Réunion d'information syndicale

Lundi 2 novembre 2015 de 9h à 12h

à l'hôtel du département

Chapelle des Cordeliers

L'ensemble du personnel départemental a reçu un courrier du Président du 23 juin 2015, annonçant la mise en place d'un plan d'économies et appelant « *à la solidarité collective...pour comprendre...que l'effort demandé doit être partagé par tous.* » Ce plan porte notamment sur la suppression de 80 postes, la suppression de l'avancement d'échelon à durée minimale, la restriction des ratios pour les avancements de grade et la restriction des quotas pour les promotions internes.

Le personnel, réuni à l'initiative de l'intersyndicale lors de la réunion mensuelle d'information le 29 septembre 2015 pour débattre des mesures d'économies touchant tant leur déroulement de carrière que leurs conditions de travail, a voté à l'unanimité (moins une voix) pour :

- que les représentants du personnel n'assistent pas aux réunions soit disant de « négociation »,
- que les représentants du personnel rencontrent les groupes politiques,
- une nouvelle organisation d'une réunion d'information dans le cadre des HMI,
- déposer un préavis de grève le 2 novembre 2015 à partir de 12H.

Venez nombreux, chaque avis, chaque suggestion a sa place

Note de la DGRH autorisant le personnel à participer à cette réunion d'information de 3 heures le lundi 2 novembre 2015 de 9 h à 12 h



**Direction Générale des
Ressources Humaines**

Service Relations Sociales

Affaire suivie par Nicole TRUC
☎ 04 73 42 02 61
Poste 32.61
✉ nicole.truc@cg63.fr

Références : RS/NT n° 2015/216

Objet : Réunion mensuelle d'information

NOTE

A l'attention de Mesdames,
Messieurs les Directeurs
Généraux, Directeurs, Chefs de
Service

Clermont-Ferrand, le 8 OCT. 2015

Par courrier du 5 octobre 2015, l'intersyndicale CGT, FO et SUD a sollicité l'autorisation d'organiser une réunion d'information syndicale décentralisée et regroupée sur le trimestre le **lundi 2 novembre 2015**, de 9 heures à 12 heures à l'Hôtel du Département.

Conformément aux articles 6 et 8 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié, relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction publique territoriale, j'ai donné une suite favorable à cette demande sous réserve que cette information ne soit pas dispensée dans le hall de l'Hôtel du département qui est un lieu de passage pour le public.

Je vous rappelle que les personnels désirant participer à cette réunion doivent déposer une demande d'autorisation auprès de leur responsable de service avant leur absence. La participation à cette réunion ne relevant pas d'une obligation professionnelle, l'utilisation des véhicules de service n'est pas autorisée.

Je vous remercie de bien vouloir porter cette information à la connaissance des agents placés sous votre autorité.

Le Directeur général des Ressources Humaines

Jean Patrick SORRES

Imprimé pour participer à cette réunion d'information de 3 heures le lundi 2 novembre 2015 de 9 h à 12 h, à remplir, à signer et à faire passer à votre supérieur hiérarchique



AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE DROIT SYNDICAL

Décret 85-397 du 3 avril 1985 modifié relatif
à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale

Décret n°85-552 du 22 mai 1985 relatif à l'attribution
aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale.

NOM et Prénom :

Direction et Service :

Date de l'absence : 2 novembre 2015 de 9 h à 12 h Durée de l'absence: 3 heures (en jours ou en heures selon l'absence)

<p><input checked="" type="checkbox"/> Réunion mensuelle d'information <i>Article 6</i> <i>1^{er} et 2^{ème} alinéas</i> <i>Sous réserve des nécessités de service</i></p>	<p>☞ 1 heure sur le mois ou 2 heures sur 2mois ou 3 heures sur le trimestre civil, dans la limite de 12 h par an et par agent</p>
<p><input type="checkbox"/> Réunion d'information spéciale <i>Article 6</i> <i>3^{ème} alinéa</i> <i>Sous réserve des nécessités de service</i></p>	<p>☞ réunion limitée à 1 heure ☞ réunion pouvant être organisée 6 semaines avant le jour du scrutin organisé pour les élections professionnelles par toute organisation syndicale candidate à l'élection. ☞ cette heure est prise en compte dans les 12 heures accordées par an et par agent</p>
<p><input type="checkbox"/> Assemblée Générale <i>Accord local</i> <i>Sous réserve des nécessités de service</i></p>	<p>☞ 1 jour accordé par le Président du Conseil général aux adhérents du syndicat créé auprès du CG63</p>
<p><input type="checkbox"/> Formations syndicales <i>Convocation de l'organisme de formation à joindre obligatoirement</i> <i>Sous réserve des nécessités de service</i></p>	<p>☞ ce congé permet d'effectuer un stage ou suivre une session dans l'un des centres ou instituts qui figurent sur une liste arrêtée par le ministre chargé des collectivités territoriales (voir au verso) ☞ La demande de congé doit être faite à l'autorité territoriale au moins un mois avant le début du stage ou de la session. ☞ A la reprise des fonctions, l'agent doit transmettre une attestation de présence au service Relations sociales.</p>

Signature de l'agent	Avis de l'autorité hiérarchique (DGA, Directeurs, Chefs de service, Responsables de Circonscription, Responsables de DRD, Principaux ou gestionnaires des Collèges)
<p>Fait à</p> <p>Date et signature :</p>	<p>Au regard des nécessités de service, je donne un avis :</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable</p> <p>Si défavorable - motifs :</p> <p style="text-align: right; margin-top: 50px;">Date et signature :</p>

Cadre réservé à la DGRH/service Prévention et Relations Sociales :

Demande reçue le:

Enregistrée sur GESTOR le :

Compte rendu CGT de la CAP du 15 octobre 2015 catégorie B groupes 3 et 4 Non public, réservé aux syndiqués CGT

Compte-rendu CGT de la CAP du 15 octobre 2015 catégorie C groupes 1 et 2 Non public, réservé aux syndiqués CGT

Prochaines réunions

Comité technique : lundi 30 novembre 2015

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Solidarité avec les salarié-e-s d'Air France !

Le jeudi 22 octobre, l'intersyndicale d'Air France organise un rassemblement de soutien aux salarié-e-s devant l'Assemblée Nationale à Paris à 13h.

www.cgt63.fr/joomla3/images/udcgt63/tracts/151022_intersyndicale_air_france.pdf

Vous pouvez également trouver les vidéos de la CGT Air France sur leur chaine youtube :

www.youtube.com/channel/UCNSPR1OWWyDI94LzfsS8Nag

L'intersyndicale d'Air France exige la levée immédiate de toutes les menaces de sanctions qui pèsent sur 5 salarié-e-s de l'entreprise.

Le traitement criminel dont ils font l'objet est inacceptable et ils ont besoin de tout notre soutien.

Le choix de l'Assemblée Nationale est symbolique. Il s'agit du théâtre de toutes les lois régressives votées sous le gouvernement en place.

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT 63 a décidé d'envoyer une délégation à Paris.

Un bus de 50 places est d'ores et déjà réservé.

Le départ se fera à 6h devant la médiathèque d'Auchan Nord à Clermont-Fd.

Il reste des places disponibles, inscrivez-vous en cliquant sur ce lien :

<https://docs.google.com/forms/d/1ksoAFAoR9sY4SZe6jLXrOKrluty9nJYkSvHfSjP37Oc/viewform>

D'autre part, un rassemblement local de soutien aux salarié-e-s d'Air France s'organise dans le département, comme dans beaucoup de départements de France.

La mobilisation se déroulera sur le site de l'aéroport d'Aulnat.

Journée douanes mortes en Auvergne, jeudi 15 octobre

Les hommes et les femmes des services douaniers, pour l'année 2014, ont contribué à :

- Saisir 2,6 millions d'articles de médicaments dont un certain nombre peut porter atteinte à la santé et dont la majorité est considérée dangereuse selon la définition de l'agence de contrôle du médicament,
- Interceptor 198,4 tonnes de produits stupéfiants dont 6,6 tonnes de cocaïne et 157,3 tonnes de cannabis,
- Empêcher l'entrée sur le territoire national et communautaire de 8,8 millions de marchandises contrefaites. Les produits contrefaits touchent tous les secteurs d'activité en France (luxe, bâtiment, pièces détachées et parties de véhicules, agro-alimentaire, cosmétique,...etc...),
- Contrôler 6,6 millions de jouets dont un million d'entre eux sont non-conformes (soit une augmentation de 500 % par rapport aux années précédentes),
- Collecter 69 milliards d'euros soit 17 % des recettes budgétaires totales de l'État,
- Récupérer 33,7 millions d'euros d'avoirs criminels dans le cadre de la fraude fiscale et financière estimée à près de 80 milliards d'euros selon un rapport parlementaire,
- Sauvegarder les espèces de la flore et de la faune menacées d'extinction et qui constituent le patrimoine mondial de l'humanité,
- Accompagner les entreprises dans leurs démarches douanières,
- Protéger les populations dans le cadre de la lutte anti-terroriste.

La CGT Douanes.

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Solidarité avec les salarié-e-s d'Air France !

Six salariés d'Air France, après avoir été interpellés à leur domicile lundi matin, sont déférés au parquet soupçonnés de « violence en réunion ».

De nombreux autres salariés sont aujourd'hui menacés de poursuites disciplinaires par la direction d'Air France.

La CGT exprime sa profonde indignation face à de tels procédés aussi violents et inquisiteurs pour ces travailleurs et leurs familles.

Et pourtant, des personnalités ont commis des délits bien plus graves en détournant des sommes colossales. Il y a deux poids, deux mesures quand il s'agit de salariés.

C'est profondément choquant et révélateur de l'autisme envers les salariés qui luttent pour préserver leur outil de travail, défendre leur emploi et leur entreprise.

C'est profondément choquant et révélateur du peu de considération pour les syndicats qui ne cessent d'agir pour l'emploi, les conditions de travail et le développement d'un transport aérien de qualité.

Six arrestations, plus de 8000 emplois menacés et devinez pourquoi on fait la Une ?

Communiqué du syndicat CGT Air France :

Six de nos collègues, salariés Air France, viennent d'être interpellés ce matin à l'aurore. Ils feront la une des journaux tels de véritables ennemis publics. Ils voudront les sacrifier sous l'injonction du Premier Ministre, faisant de la répression militante et syndicale son nouveau cheval de bataille.

Ces manœuvres ne nous détourneront pas de notre objectif principal : **aucun licenciement à Air France !**

Sous son impulsion, le gouvernement soit disant de « gauche » oublie définitivement la courbe du chômage et va même jusqu'à l'encourager en validant les 2900 suppressions d'emplois ainsi que plus de 5000 qui suivront si nous laissons faire.

Si ces incidents n'avaient pas eu lieu, qui parlerait de la situation du transport aérien français, de notre entreprise qui navigue à vue ? Si ces incidents n'avaient pas eu lieu, qui parlerait de ces milliers d'emplois détruits ?

Turquie : Ce sont la paix et la démocratie qu'on assassine !

Le 23 juillet 2015, 33 jeunes perdaient la vie à Suroç suite à un attentat suicide.

Samedi 10 octobre, à l'appel du parti démocratique des peuples (HDP), de nombreuses associations de défense de la paix et pour la démocratie et de la Confédération des syndicats progressistes de Turquie (DISK) et de la Confédération de la fonction publique (KESK), un grand rassemblement était prévu à Ankara. Plus de 100.000 personnes étaient attendues.

Cent personnes seraient tombées victimes d'un nouvel attentat - selon le gouvernement, tandis que les organisateurs annoncent déjà 128 morts et cinquante personnes dont le pronostic vital est engagé. Les drapeaux de paix se sont transformés en linceuls, alors que plus de cinq heures s'écoulaient avant l'arrivée des premières ambulances.

La CGT condamne fermement les auteurs de cet attentat, non encore revendiqué, mais aussi l'attitude du président turc qui, depuis les élections du 7 juin, multiplie les attaques contre la population kurde et les forces de progrès et de démocratie de Turquie. Il a fait en sorte que ces élections ne débouchent sur

aucune mesure concrète et, en conséquence, a convoqué de nouvelles élections pour le 1er novembre, dans lesquelles il espère l'élection de "vrais Turcs". C'est un mépris total de la démocratie issue des urnes et de la volonté de changement exprimée par les peuples de Turquie.

La CGT présente ses condoléances les plus attristées à la DISK et à la KESK et les invite à transmettre sa solidarité pleine et entière aux familles endeuillées. Elle tient aussi à les assurer de son soutien à la grève générale qu'elles ont décidée pour les 12 et 13 octobre.

ACTUALITÉ STATUTAIRE

-20 % pour le budget du CNFPT

Déjà en 2011 la droite au pouvoir avait diminué les ressources du CNFPT pour la formation, en abaissant la cotisation de 1 à 0,9 % de la masse salariale, elle est revenue à 1 % en 2013 avec le changement de gouvernement.

Ce même gouvernement remanié pour être encore plus en ligne avec les directives du MEDEF décide de baisser de 20 % ces ressources (0,8 % de la masse salariale).

Le président du CNFPT d'habitude plutôt en accord avec le gouvernement juge cette décision incompréhensible, injustifiable et inapplicable financièrement et techniquement.

Ces 20 % de recette en moins représentent la moitié du budget formation du CNFPT.

Pour ce gouvernement, qui ose encore se prétendre de gauche, la formation est une charge dans la Fonction Publique et il présente cela comme un moyen d'alléger les charges des collectivités en contre partie de la baisse drastique des dotations de l'État.

Quelle honte et quelle contradiction avec les effets d'annonce dans le préambule du projet de PPCR pour rester d'actualité.

La Fonction Publique subit depuis 3 décennies des réorganisations et des transferts de compétence, les personnels réclament en permanence des formations pour s'adapter et être en capacité de remplir efficacement leurs missions.

L'acte 3 de « décentralisation » au travers des diverses lois (MAPTAM, NOTRe...) va démultiplier ces restructurations et donc des besoins de formation.

Dans la Gazette des communes un article met au jour la difficulté pour les collectivités de recruter des instructeurs en urbanisme (mission maintenant assurée auparavant par des agents de l'État (majoritairement de cat B) pour beaucoup de collectivité. De plus elles ouvrent ce genre de poste aux catégories C et s'étonnent du refus des agents de l'État d'intégrer la FPT.

Ce PLF demande pour 2016 une économie de 16 milliards (après les 18 de 2015) dont 3,68 milliards sur les collectivités territoriales. Ce n'est pas mieux pour la FPE puisqu'il demande à ses services, agences et opérateurs une économie de 5,1 milliards en 2016.

Ce gouvernement semble vraiment tout mettre en œuvre pour anéantir la Fonction Publique et les services quelle rend aux citoyens.

C'est ce qui a permis entre autre à amortir les effets désastreux de la crise du système financier qui aujourd'hui tire sur l'ambulance avec l'aide de ce gouvernement qui ne va pas voir dans cette direction des hyper profits et bénéfiques afin d'augmenter les recettes de l'État.

APPEL A CANDIDATURES

862 Assistant social polyvalent Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 28 octobre 2015

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Un patron qui ne réussit pas, on le licencie avec un parachute doré, un chômeur qui ne retrouve pas de travail, on l'insulte et lui on enlève ses allocations. C'est ça la valorisation de la force.»

Martine Billard

ILS ONT OSE LE DIRE :

«Sarkozy était d'une hostilité incroyable envers moi, et pour plusieurs raisons. L'une d'elles était qu'il était obsédé par l'argent, il enviait ceux qui étaient fortunés. Il était jaloux, parce que j'étais riche et lui non... Quel crétin! Quelle arrogance! Personne ne s'est jamais comporté comme ça avec moi. Sarkozy est la seule personne qui ait jamais refusé de me serrer la main.» *Silvio Berlusconi*

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA PHOTO DE LA SEMAINE



Sébastien Benoît, l'élue CGT Chaudronnier - charpentier à STX, à Hollande « *On ne considère pas qu'on doit vous rendre la politesse, au regard de ce qu'il se passe en ce moment, notamment au travers des luttes des salariés d'Air France. [...] Il n'y a pas de politesse à avoir, il y a des actes concrets à faire.* »

CONTACTER LA CGT

Tél 0652435261 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

Permanences les mercredis : 4 novembre, 18 novembre, 2 décembre, 16 décembre 2015, de 15 h 00 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://cg63cgt.fr/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.